

# MÉTHODOLOGIE

## 1. LA PRÉPARATION

Ce document a été élaboré en collaboration par un groupe de travail interdisciplinaire composé de divers secteurs du Sénat fédéral, dans le but de couvrir des actions qui envisagent la diversité et soulignent les défis à relever dans le cadre de l'équité entre les sexes et les races.

La préparation de ce plan a été réalisée grâce à 17 réunions avec différents secrétariats portant sur l'exécution et le suivi de 18 unités sectorielles pour la période du plan (24 mois).

Le plan est basé sur des instruments juridiques, les tendances des entreprises pour la promotion de l'équité dans les institutions publiques, et a été organisé en 5 axes thématiques : communication, éducation, culture organisationnelle, gestion et santé, représentant 28 objectifs, décrits avec la définition de délais d'exécution, objectifs et indicateurs.

En outre, le document est institutionnellement aligné sur les objectifs de développement durable (ODD), conformément au Programme de développement des Nations Unies, qui guide l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles au titre de l'ODD 5.



## 2. LE SURVEILLANCE

Le suivi du Plan sera réalisé en collaboration avec les domaines responsables indiqués dans chaque action pour fournir des données sur l'avancement des objectifs fixés.

## 3. LA PUBLICATION DU RAPPORT

À la fin de la période du Plan, les résultats des objectifs seront compilés et organisés dans un rapport à publier, devenant un document de base pour évaluer les résultats obtenus et préparer un futur document, afin de poursuivre les actions jusqu'à présent entrepris.

# Le Cadre Général du Plan

AXE THÉMATIQUE	OBJECTIF	DÉLAIS
1. COMMUNICATION	1.1 Reformuler la page du Sénat Fédéral sur les actions en faveur de l'égalité des sexes et de la race et se tenir au courant du programme pro-équité et du comité.	8 mois
	1.2 Élaborer et divulguer le calendrier annuel des événements et des dates commémoratives et le plan de communication des actions.	19 mois
	1.3 Inclure, dans les actions de communication, la diversité sexuelle, ethnique et raciale, l'inclusion des personnes handicapées, des personnes âgées, entre autres.	24 mois
	1.4 Inclure, dans la programmation de Radio Senado, le thème du genre et de l'équité raciale.	24 mois
	1.5 Produire un programme à la chaîne de télévision du Sénat (TV Senado) sur le genre et l'équité raciale.	24 mois
	1.6 Produire des vidéos institutionnelles sur le genre et l'équité raciale.	24 mois
	1.7 Publier un bulletin électronique de bibliographies spécialisées sur le thème du genre et de l'équité raciale.	24 mois
2. ÉDUCATION	2.1 Inclure dans le projet pédagogique du PFG (Programme de formation managériale) du contenu sur le genre et l'équité raciale.	3 mois
	2.2 Perspectives dans d'autres institutions/entités, cours de formation à distance sur l'intimidation et le harcèlement sexuel à diffuser largement auprès du public interne pour une formation, si nécessaire, par le biais de la coopération.	5 mois
	2.3 Offrir un cours d'autodéfense de 12 heures avec théorie sur la violence contre les femmes et des cours pratiques pour tous les employés du Sénat fédéral.	24 mois
	2.4 Exécuter des roues de lecture sur le thème du sexe et de la race.	24 mois
	2.5 Publier des œuvres de la collection d'auteures du Brésil.	24 mois
3. CULTURE ORGANISATIONNELLE	3.1 Créer des groupes raciaux et LGBTQ +.	16 mois
	3.2 Sensibiliser les gestionnaires et promouvoir des réunions avec leurs employés pour discuter des questions liées au genre et à l'équité raciale et à l'inclusion des personnes handicapées.	24 mois
	3.3 Organiser des cercles de conversation pour promouvoir la discussion et l'écoute empathique sur le racisme et l'appréciation de la personne noire au Sénat fédéral.	18 mois
	3.4 Organisez des événements de sensibilisation des employés au harcèlement et à d'autres formes de violence au travail.	24 mois

EIXO TEMÁTICO	OBJETIVO	PRAZO
4. GESTIONS	4.1 Entreprendre une enquête sur les instruments possibles pour stimuler l'occupation des postes de direction par les femmes (y compris la race et l'origine ethnique).	15 mois
	4.2 Revoir la loi n ° 3 de 2016 du Comité exécutif pour étendre le programme de soutien aux mères ayant des enfants, en allongeant le temps de travail réduit de 6 heures de 15 à 24 mois.	6 mois
	4.3 Réaliser une étude de faisabilité pour réduire les heures de travail des serveurs de garde parentale ou infantile ou de garde partagée basée sur le modèle du programme de nourrissement materne.	6 mois
	4.4 Promouvoir des activités de sensibilisation pour réduire le pourcentage d'achèvement de la course comme "non informé" dans le registre des jeunes apprentis.	24 mois
	4.5 Créer un réseau de coopération technique sur le genre et l'équité raciale.	18 mois
	4.6 Participer au programme pro-équité établi par le Secrétariat fédéral des politiques pour les femmes (SPM).	Ne s'applique pas
	4.7 Diffuser le programme pour les femmes vulnérables.	24 mois
	4.8 Apporter la modification contractuelle afin que les dispositions de l'APS n ° 01/2018 relatives aux contrats et accords administratifs de travail, signés par le Sénat fédéral avec les entreprises, agences et entités partenaires sous contrat, soient respectées.	24 mois
	4.9 Mener une enquête sur les cas de harcèlement sexuel et sexuel et les résultats des procédures au Sénat fédéral.	24 mois
	4.10 Installer des changeurs de couches dans les toilettes pour femmes, hommes et unisexes du Sénat.	18 mois
5. SANTÉ	5.1 Préparer un rapport annuel sur certains indicateurs de santé des fonctionnaires permanents et commissionnés du Sénat fédéral, par sexe et race.	4 mois de l'année après l'année enquêtée
	5.2 Approuver l'inclusion dans l'Enquête sur le climat organisationnel des questions sur le racisme / la discrimination sur le lieu de travail.	12 mois